

PROJET DE CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE À GUIPAVAS

Dans le cadre de son plan vélo, le Département va engager l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle en rive nord de la RD712 à Guipavas, entre le giratoire de Kergompez et la voie communale de Lanvian à Guipavas.

PROJET DE PISTE CYCLABLE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DE LA RD712

L'étude menée depuis fin 2024 a mis en évidence la nécessité d'améliorer les conditions de circulation pour les cyclistes et les piétons. Actuellement, ces usagers empruntent les accotements de la RD712, dont la configuration n'est pas adaptée. Par ailleurs, le secteur bénéficie d'une desserte limitée en transports en commun.

UNE PISTE CYCLABLE DE 2,3 KM, FINANCÉE INTEGRALEMENT PAR LE DÉPARTEMENT

L'aménagement sous maîtrise d'ouvrage départementale consiste en la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, d'environ 2,3 kilomètres en rive nord de la RD712, séparée de la circulation automobile par une bordure en béton.

Des travaux préparatoires auront lieu à partir du 22 janvier 2026. Cette 1^{ère} phase permettra de déplacer les réseaux nécessaires à la réalisation de l'aménagement. Les travaux principaux débiteront au mois de mai 2026 et s'achèveront au cours de l'été 2026.

Particulièrement attentif à limiter les impacts liés au chantier, le Département assurera une information adaptée des riverains concernés tout au long des différentes phases de travaux.

Le projet sera intégralement financé par le Département.

« Avec son Plan vélo lancé en 2024, le Département du Finistère s'est fixé l'objectif d'accélérer le déploiement de l'offre cyclable pour répondre au développement de la pratique du vélo et offrir des itinéraires sécurisés aux Finistériens dans leurs déplacements quotidiens. Ce plan prévoit la création d'un maillage cyclable départemental cohérent et structurant en deux temps : 2028 et 2034. Le chantier de Guipavas en est un exemple concret », détaille Maël DE CALAN.